

27 novembre 1883 : La Poste à Chezery.  
(Article Abeille).

On nous écrit de Chezery :

Monsieur le Rédacteur de l'Abeille,  
Je profite de votre complaisance et de la publicité de votre estimable journal, pour faire savoir à nos concitoyens, vos lecteurs, dans quel oubli impardonnable nous laissons l'administration des Postes, alors que nos voisins, chaque année, lui sont redevables de quelques créations nouvelles en heureuse innovation dans le service.

Le premier soin, si je ne me trompe, de nos administrations républicaines, est de rendre faciles et rapides les communications de tout genre entre la commune, son canton et son chef-lieu d'arrondissement, ainsi que ses rapports avec les autres pays ; il ne semble pas que cette idée directrice ait présidé à l'établissement du service postal dans notre vallée. Chezery fait partie du canton de Collonges et de l'arrondissement de Gex mais seulement au point de vue administratif, car par ses relations et communications il en est aussi éloigné que de la place d'Alger. Qui supposerait en effet qu'en ce temps de progrès universel où nous sommes, une lettre demande trois jours encore pour aller de Chezery à Lélex, soit 12 kilomètres à parcourir, et qu'il nous faut le même temps pour communiquer avec Collonges et Gex. On pourrait croire que l'administration des postes, dans sa sollicitude, a surtout cherché à favoriser l'essor de notre commerce de bois et fromages, en multipliant nos relations avec l'intérieur ; mais il n'en est rien. Ainsi Lyon qui est notre principale place de commerce, est bien éloignée de nous, puisqu'une lettre pour arriver le lendemain soir à Chezery doit être mise la veille à la poste au grand bureau ayant trois heures de l'après-midi, sinon elle

n'arrive à destination que le surlendemain. Il y a quelques années on nous faisait entrevoir que l'ouverture de la ligne du chemin de fer de Bourg-Bellegarde modifierait avantageusement cet état de choses, mais nous n'avons attendu que pour tomber de Charybde en Scylla, car notre unique courrier en passant par cette ligne nous arrive maintenant trois heures plus tard qu'aparavant, puisque, comme autrefois, il passe la nuit à Châtillon-de-Michaille. Voici en peu de mots notre situation exposée, quant aux moyens d'y remédier je n'ai pas qualité pour les indiquer, cependant il me semble que le commerce toujours croissant de notre importante vallée, dont le tonnage accusé, aux gares de Bellegarde et de Saint-Germain de Joux, est une preuve irrévocable, nécessite et autorise l'établissement d'un bureau de postes à Chezery, point central de toute la vallée. Si toutefois le moment n'est pas encore opportun pour gratifier Chezery d'un bureau, pourquoi cette localité ne serait-elle pas desservie par un service de Bellegarde le matin en passant par Lancrans, Confort, sans quitter la rive gauche de la Valserine, sans sortir des limites de notre canton.

J'ose espérer que l'administration des postes ne restera pas sourde à cette demande et que les principaux négociants de Chezery et de la vallée, ainsi que ceux des vallées de Lélex et de Mijoux, intéressés, dont je me suis fait l'écho, verront sous peu leurs légitimes desirs réalisés, sans se voir obligés d'adresser ailleurs leurs justes réclamations.

Agreez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Un de vos abonnés.

Chézery, le 27 novembre 1883.

Janvier 1891 : Grand froid, manque d'eau et Création d'une gendarmerie.

Dans les vallées de Chezery, de Lélex, de Mijoux, jamais le froid de mémoire d'homme ne s'était fait sentir avec plus d'intensité. La bise glaciale, dès le 4 janvier, soufflait avec violence, sans interruption.

On rapporte que dans plusieurs communes, notamment à Bellecombe et des Moussières (Jura), les habitants non seulement souffrent des rigueurs de la température, mais encore du manque d'eau. Les gens, pour s'abreuver et faire cuire leurs aliments, sont obligés d'aller chercher du liquide au loin.

Le lit de la Valserine est presque à sec, une usine est arrêtée par suite du manque d'eau.

Une brigade de gendarmerie doit être établie à Chezery et, lundi déjà, trois gendarmes étaient conduits dans cette localité.

La création d'une brigade à Chezery était nécessaire, tant au point de vue de la surveillance des étrangers et des malfaiteurs, toujours nombreux sur les frontières, que pour le cas de mobilisation.